

**Arrêté n°D2025-21**

**Portant fermeture de l'accès à l'ENTPE se situant au niveau de la passerelle sud**

**La Directrice de l'ENTPE**

**VU** le décret n° 2025-105 du 3 février 2025 relatif à l'ENTPE, notamment son article 10

**VU** le règlement intérieur de l'ENTPE, adopté par le conseil d'administration en sa séance du 24 juin 2025,

**VU** l'arrêté du 23 octobre 2020 nommant Mme Cécile DELOLME directrice de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État à compter du 2 décembre 2020,

Considérant ce qui suit :

L'ENTPE accueille, le mardi 18 novembre 2025 de 9h à 18h, le forum Bâtira réunissant divers professionnels sur les plateaux A, B et E. Les mises en place engendrées par cet événement seront effectuées le lundi 17 novembre 2025.

Plus de cinquante entreprises ainsi que du public extérieur à l'École seront présents lors de l'évènement. Conformément aux exigences du règlement intérieur de l'ENTPE et aux exigences de sécurité, un contrôle des visiteurs est organisé à l'accueil de l'École.

L'entrée des personnels et des étudiants par l'accueil de l'ENTPE engendre un risque de surcharge de travail pour les services en charge du contrôle. Ces circonstances sont de nature à créer des atteintes au bon fonctionnement de l'École et un trouble à l'ordre public.

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – L'accès à l'ENTPE se situant au niveau de la passerelle sud sera fermé le mardi 18 novembre de 9h à 18h.

**Article 2** – Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication et après transmission au ministre chargé du développement durable. Il sera publié sur le site Internet/l'Intranet de l'ENTPE.

**Article 3** – La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vaulx-en-Velin, le 12 novembre 2025

La directrice de l'ENTPE



Cécile Delolme

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.